



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour une Suisse concurrentielle et attractive. Les enjeux de la RFFA

Les milieux économiques et politiques pour la RFFA

A l'invitation de Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures (DFIRE), des représentants des milieux économiques et politiques romands ont plaidé pour une réforme fiscale nécessaire et équilibrée dans le cadre de la conférence-débat « Pour une Suisse concurrentielle et attractive. Les enjeux de la réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA) », mardi 26 mars 2019, au Swiss Tech Convention Center de l'EPFL, à Lausanne. Invité d'honneur, le conseiller fédéral Alain Berset, s'est exprimé sur l'important volet social de la réforme qui sera soumise en votation populaire le 19 mai prochain.

Trois conseillers d'Etat, Nathalie Fontanet, Georges Godel, Philippe Leuba, respectivement en charge des finances et de l'économie des Cantons de Genève, Fribourg et Vaud, ainsi Florence Germond, municipale des finances de la Ville Lausanne et membre de l'Union des villes suisses ont souligné l'importance de mettre en place des règles fiscales correspondant aux standards internationaux et de maintenir une charge fiscale compétitive pour les entreprises. Le conseiller fédéral Alain Berset a présenté le financement du volet social de la réforme qui permettra d'alimenter les caisses de l'AVS d'un montant de 2 milliards de francs et sera bénéfique pour l'ensemble de la population.

Des responsables des associations économiques romandes ont mis en lumière l'interdépendance des PME et des grandes sociétés dans le tissu économique et l'importance d'établir une égalité de traitement pour toutes les sociétés grâce à un taux d'imposition sur le bénéfice unique. Près d'un millier de représentants d'entreprises, de communes et de représentants politiques ont assisté à la conférence-débat et ont pu faire part de leurs préoccupations et questions sur la thématique relative à la fiscalité des entreprises.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 mars 2019

